

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : BASTIA

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : 3<sup>ÈME</sup> VOIE

Epreuve : CAS PRATIQUE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT de ...

Le jj / mm / année

Direction de la coordination, des politiques publiques et de l'appui territorial

Le Chef de bureau

Bureau de la coordination interministérielle et de l'environnement

~~M. le Préfet~~ <sup>aux</sup>

Affaire suivie par : ...

Mmes et MM. les Directrices et Directeurs des services déconcentrés de l'Etat

Tél : ...

Courriel : ...

Note à l'attention de ~~M. le Préfet~~ Mmes et MM. les Directrices et Directeurs des services déconcentrés de l'Etat

Objet : Préparation du comité de direction du (date) sur la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique du gouvernement

Référence : Circulaire du 10 novembre 2022 relative au plan de sobriété énergétique de l'Etat (Ministère de la transition écologique).

Pièces jointes :  
- Annexe opérationnelle n°1 : une cartographie des acteurs impliqués dans le suivi et la mise en œuvre du plan de sobriété  
- Annexe opérationnelle n°2 : un rétroplanning des grandes étapes à valider avant la tenue de la réunion.

L'objectif de neutralité carbone est inscrit dans la loi française. Il répond à l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique dont les répercussions néfastes et délétoires ne sont plus à prouver sur nos écosystèmes. Le dernier rapport d'évaluation du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est implacable dans son constat : sans action d'urgence d'envergure les pires scénarios sont à craindre. Dans ce contexte le <sup>Etat</sup> gouvernement s'est engagé depuis 2008 déjà suite à son Grenelle de l'environnement, puis dans le cadre du plan interministériel "Administration exemplaire" (2015-2020) dans le développement de plans d'action écoresponsables. La situation géopolitique actuelle incite le gouvernement à déployer un nouveau plan d'urgence en matière de sobriété énergétique. Les ministres responsables en la matière ont détaillé ce plan par la circulaire du 10 novembre 2022.

En vue de la réunion du comité de direction à venir, vous trouverez à laquelle vous convie M. le Préfet pour vous présenter ce plan, vous trouverez ci-après les grandes lignes du plan de sobriété énergétique et de son urgence pour répondre à la crise énergétique et climatique (I) ; ainsi que les modalités d'élaboration du plan d'action de sobriété dans les structures déconcentrées de l'Etat (II).

## I. Présentation des grandes lignes du plan de sobriété

Ce plan répond à un double enjeu, il apporte une réponse à la crise énergétique, à court et moyen terme, et au changement climatique à long terme.

### A - Un enjeu à long terme : réponse au changement climatique

Le plan du gouvernement s'inscrit d'abord dans une échéance à long terme, celle de réduire la dépendance de notre pays aux énergies fossiles. Il s'agit de réduire en ce sens les émissions de gaz à effet de serre de la France pour "atteindre la trajectoire de neutralité carbone des services publics pour 2050", comme l'indique la circulaire du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du ministre de la transition énergétique et du ministre de la transformation de la fonction publique, du 10 novembre 2022.

La deuxième échéance, à moyen terme cette fois, se situe à deux ans. D'ici à novembre 2024, l'ambition du gouvernement est d'atteindre 10% ~~de~~ de réduction des consommations globales d'énergie par rapport à 2019 (carburant compris). Ces deux échéances répondent à l'enjeu mondial énoncé en introduction dans un contexte géopolitique (guerre en Ukraine notamment) très défavorable et ne garantissant pas notre approvisionnement. Pour y répondre le plan du gouvernement table sur la sobriété énergétique : des changements concrets amenant à consommer moins d'énergie tout en continuant d'avoir accès aux services publics essentiels.

B - Un enjeu à court terme : déployer la sobriété énergétique en actions concrètes

Pour atteindre les échéances urgentes fixées par le gouvernement, ce plan se révèle d'application immédiate à tous les niveaux des services de l'Etat.

Pour ce faire de nombreux moyens additionnels à ceux déjà mis en œuvre depuis 2008 à travers la gouvernance "Services publics écoresponsables" (SPÉ) sont apportés aux services de l'Etat. Sont notamment ciblés ~~trois~~ <sup>plusieurs</sup> axes clés :

- Pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments de nombreux outils de pilotage et de financement sont proposés. - Notamment avec un appel à projet "Résilience 2" doté de 150M€ et lancé par la Direction de l'Immobilier de l'Etat. - Ou encore avec la mise en place des 3.1.9.

réseaux des coordinateurs énergie.

Le bâtiment est un axe phare dans le plan de sobriété de l'Etat en ce sens que l'essentiel de la dépendance énergétique provient notamment du secteur de l'immobilier, l'Etat ayant à gérer de nombreuses infrastructures.

- Pour tendre vers de nouvelles énergies (plus "propres") telle que l'électricité photovoltaïque. Le lancement d'un programme d'installation d'équipement est également prévu.
- Enfin, un axe est déployé autour de la commande publique. Il (également) s'agira notamment d'appeler aux cahiers des charges ce critère de baisse de la consommation en énergie, et de sobriété dans la consommation.
- Enfin l'axe est également de la mobilité constitue un point fort du gouvernement. Les moyens sont augmentés en matière de financement du forfait mobilité, d'indemnité télétravail par exemples.

Toutes ces actions présentées et qui doivent être déclinées finement au niveau des ministères, premières instances de l'exécutif, le seront également au niveau local dans les services déconcentrés de l'Etat.

## II. Modalités d'élaboration du plan d'action de sobriété dans les structures déconcentrées de l'Etat

### A) Fonctionnement des services impactés par le plan de sobriété énergétique

Au niveau déconcentré voici les actions concrètes à envisager, selon plusieurs items essentiels :

#### 1. Au niveau de l'immobilier

Les comités énergie et le réseau de coordinateurs auront pour mission de coordonner l'action des services de l'Etat concernant :

- l'isolation des bâtiments (DPE exemplaire)
- l'éclairage LED

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : BASTIA

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : 3ÈME VOIE

Epreuve : CAS PRATIQUE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

— le changement des chaudières (celles au fioul seront interdites).  
— le suivi des fluides (consommation en baisse de l'énergie) en mettant en oeuvre dans tous les services un chauffage à 19°C impliquant l'installation de thermomètres dans tous les bâtiments et toutes les pièces. • également en veillant à un usage restreint de l'eau chaude (coupée dans les sanitaires par exemple)  
— les éclairages ornementaux des bâtiments seront coupés de 22<sup>H</sup> à 6<sup>H</sup>, participant également à diminuer la pollution lumineuse, néfaste pour la biodiversité.

## 2. Au niveau des mobilités,

Le suivi spécifique par les référents mobilité dans les services de l'Etat portera sur la mise en oeuvre concrète :

- de la révision de la flotte automobile des services en véhicules électriques
- de l'application effective des financements augmentés pour les agents des forfaits mobilité et des forfaits télétravail.
- la mise en place d'un logiciel de gestion de co-voiturage pour les déplacements professionnels entre agents publics des administrations
- l'installation d'un nombre Paris faisant de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques et de garages à vélo.

### 3. Au niveau de la commande publique

Il s'agira essentiellement d'agir sur un levier permettant de mieux se nourrir, en fournissant les restaurations des administrations de notre département uniquement de produits biologiques et produits en circuit court au niveau local. Ce qui entraînera un cercle vertueux.

(Toutes ces actions devront être déployées le plus rapidement possible, avec une évaluation à un an et un accomplissement de leur mise en œuvre effectif d'ici novembre 2024. Une grille d'évaluation à t+ vous sera communiquée à n+1 pour noter l'état d'avancement du plan d'action présent, et un accompagnement pourra vous être proposé en cas de difficultés rencontrés.)

### B) Comment mettre en œuvre le plan d'action ?

Propositions et solutions pour vous accompagner dans cette démarche de sobriété.

Les points précis du plan <sup>du gouvernement</sup> que nous déclinerons à notre échelle départementale consiste en des obligations que nous nous éverturons à déployer.

Un second cadre s'offre à nous pour promouvoir la sobriété énergétique, le cadre incitatif qui s'adresse aux agents publics, aux particuliers, mais aussi aux entreprises, partenaires majeurs à solliciter dans cette démarche collective et individuelle.

Pour vous accompagner dans le déploiement de ce plan une cartographie des acteurs décideurs / incitateurs et

à mobiliser vous est proposée afin de vous repérer dans la mise en œuvre du plan de sobriété.

(Annexe n°1 : Cartographie des acteurs)

Afin de préparer au mieux la réunion du comité de direction autour du Préfet, il apparaît également nécessaire que vous disposiez d'un rétroplanning des grandes étapes à valider avant sa tenue. Il s'agit d'œuvrer ensemble le plus rapidement et le plus efficacement possible pour servir l'ambition de sobriété énergétique au service de laquelle nous sommes toutes et tous engagés.

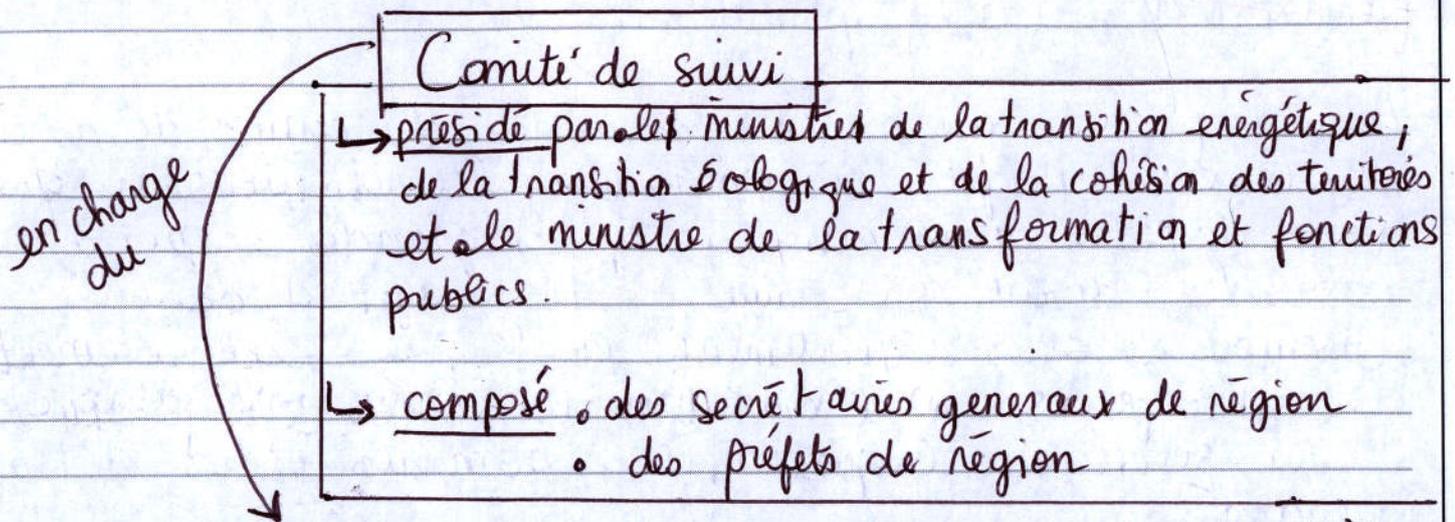
(Annexe n°2 : Rétroplanning)

\*

\*

\*

# Annexe opérationnelle n°1 : Cartographie des acteurs mobilisés dans le plan de sobriété de l'Etat



## Déploiement du plan de sobriété (actions obligatoires)

• Au niveau ministériel  
(administration centrale)  
→ tous les ministères

• Au niveau des régions  
(services déconcentrés)  
→ tous les services

Focus particuliers sur deux axes clés gérés par des acteurs particuliers

- 1) Bâtiment : Comités énergie  
Réseau de coordinateurs énergie
- 2) Mobilités : Référents mobilités

## (actions incitatives)

Incitation étatique  
de plusieurs acteurs

- citoyens / particuliers
- entreprises (incitations à stratégies)
- agents publics (vertes ex : La Poste)

Incitation des agents publics

- des chefs de service (dans leur évaluation)
- des particuliers (communication déployée) ... 8 / 9

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : BASTIA

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : 3ÈME VOIE

Epreuve : CAS PRATIQUE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Annexe opérationnelle n°2 : Rétrouplanning des grandes étapes à valider avant la tenue de la réunion. "Plan de sobriété appliqué à l'échelle locale des services de l'Etat"

- 1) Envoi de cette note préparatoire aux directeurs
- 2) Envoi d'une grille d'auto-évaluation à destination des chefs de services des différentes administrations
  - état des lieux de ce qui est déjà mis en place dans les services.
  - notation sur les marges d'amélioration
  - questionnaire sur les différentes défaillances déjà repérées en matière d'immobilier (bâtiments mal isolés, délabrés etc...)
- 3) Premier échange téléphonique avec les différents directeurs pour définir un ordre du jour précis de la réunion  
[Proposition initiale : A - Présentation du plan globale  
B - Mise en œuvre opérationnelle (présentation des différents acteurs et différentes aides financières)  
C - Tours de table : réponse aux questions des participants.]
- 4) Envoi d'une seconde note suite à l'analyse des grilles d'auto-évaluation et questionnaires.  
Envoi de fiches pratiques sur immobilier / mobilités / commande publique / Numérique.
- 5) Convocation avec ordre du jour définitif.



Blank lined paper with horizontal ruling lines.

Blank lined writing area with horizontal lines.

Lined writing paper with horizontal ruling lines.